



Soutenir
LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver **L'AUTONOMIE**

Besoin d'un appui pour les parcours de santé complexes ?

Le DAC peut intervenir, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne concernée pour :

- **Sécuriser le maintien à domicile**
- **Prévenir les difficultés liées à la maladie**
- **Favoriser l'articulation entre la ville et l'hôpital**

Contactez le Dispositif d'appui à la coordination de la Vienne



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

Service gratuit



Contactez le Dispositif d'appui à la coordination de la Vienne



- ▶ **Favoriser et sécuriser** le maintien à domicile (sécurisation du logement, aides humaines, aides techniques, suivi des soins généraux et/ou spécialisés...)
- ▶ **Favoriser et faciliter le lien entre les soins de ville et l'hôpital** (lien avec les spécialistes, reprise d'un suivi médical, suivi des préconisations hospitalières, accompagnement entrées et sorties d'hospitalisation...)
- ▶ **Rechercher des professionnels et des services adaptés** (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers libéraux, services autonomie à domicile, équipes mobiles, associations d'usagers...)
- ▶ **Chercher des solutions de soutien, d'accueil et d'hébergement** (accueils de jour, hébergements permanents ou temporaires d'urgence, soutien de l'aidant...)
- ▶ **Orienter vers des actions de prévention** (ateliers mémoire, actions de prévention des chutes, activités physiques adaptées, programmes d'éducation thérapeutique du patient, dispositifs de repérage des fragilités...)

Le **DAC** assure le lien avec le médecin traitant et les professionnels concernés

Porté par



Avec le soutien



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

contact.dac-86@na.mssante.fr

contact@dac-86.fr

dac-86.fr